

Convocation le : 02 Juillet 2019

Compte-rendu affiché le : 11 Juillet 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le dix juillet, à 18 heure 30 minutes, heure légale, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LAMOTTE, Maire.*

Etaient présents : MM. LAMOTTE Bernard, BAYARD Léon, BONNARD Yannick, GOEMAERE Richard, JOSSE Michel, LERCH Didier, LEJEUNE Jean-Marie, LESENNE Olivier, DE ANDRIA Thierry, Mmes FÉNELON Catherine, THUILLIER Christiane, GRICOURT Catherine, BONVARLET Lina.

Etaient absents excusés : Mme DAMADE Claudie qui avait donné pouvoir à M. LERCH Didier

Etaient absents : Mme ROUSSEL Sabine.

## ORDRE DU JOUR

Le procès verbal du conseil du 29/05/2019 est adopté à l'unanimité.

### 1 – Employés communaux

➤ Monsieur le Maire expose au membre du Conseil Municipal que Madame DERAMBURE Océane va être en congé de maternité à partir du lundi 09 septembre 2019. Afin de la remplacer durant ce congé, nous avons recruté Madame JARDIN Céline qui aura les mêmes horaires de travail et sera indemnisée sur la même base que Mme DERAMBURE.

De façon à lui montrer le fonctionnement de la Mairie, je propose de faire deux semaines en « doublon » du lundi 05 août au vendredi 09 août 2019 et du lundi 19 août au vendredi 23 août 2019.

- **Adoption à l'unanimité pour la mise en place de deux semaines en doublon.**

Elle sera donc en poste pour une période du lundi 05 août 2019 au vendredi 17 janvier 2020.

### 2 – Cimetière

➤ L'achat du terrain concernant l'agrandissement du cimetière n'avance toujours pas. Monsieur le Maire a eu un entretien avec le notaire, le locataire du terrain réclame 800€ pour l'arrière-fumure pour 10 ares (soit 8 000€ l'hectare), ce qui est énorme car après consultation auprès de la chambre d'agriculture, les conditions à l'hectare sont de 1 500€ à 2 000€.

Monsieur de Andria propose de procéder de la manière la plus forte, soit de débiter la procédure d'expropriation.

Réponse du Maire : Si on débute la procédure d'expropriation, nous en avons pour 4 ou 5 ans sans compter les frais d'avocat. Mais en dernier recours, on pourrait prendre rendez-vous chez Monsieur le Préfet pour essayer de faire avancer les choses.

A l'unanimité, il a été choisi de faire un dernier courrier RAR aux propriétaires pour leur proposer soit de négocier l'arrière-fumure directement (ce qu'elles devaient faire), soit de laisser négocier la commune.

### 3 – 14 juillet 19

➤ Le 13 juillet, le Comité des fêtes a mis en place « la danse de l'eau » pour la première année.

Le 14 juillet, Monsieur le Maire compte sur les conseillers pour avoir de l'aide pour les jeux des enfants et être présent pour le dépôt de la gerbe à 18h30.

Monsieur Lerch ne pourra être présent ce jour.

### 4 – Logement Communal

➤ Fin juin : Nous avons eu un courrier de Madame HOCQUET pour son départ du logement. Afin de retrouver un nouveau locataire, nous avons mis des affiches. Dans l'idéal une famille avec des enfants (pour l'avenir de l'école) aurait été préférable. Afin de faire l'état des lieux, nous avons fait appel à un huissier par sécurité. D'après le bail, les murs de la maison devaient être repeints en blanc avant le départ, chose non faite. Nous avons décidé d'acheter les matériaux (peintures, etc...) et que ce soit le nouveau locataire qui procède aux travaux, la gratuité du 1<sup>er</sup> mois de loyer lui a été proposée pour le travail.

### 5 – Questions diverses :

▶ L'embrayage du tracteur DEUTZ est Hors Service, la réparation est en cours chez Agri Santerre.

▶ Leg Colart : Réunion prévue le jeudi 11 juillet (dossier à suivre)

▶ Vol de la tronçonneuse qui a été prise dans le tracteur de la commune.

▶ Maisons Fleuries à Airaines le 27 juillet. Mme Fénelon, en congés à cette époque ne pourra s'y rendre. Qui serait volontaire à sa place ?

Réponse : Aucuns volontaires.

▶ Réception de la pétition contre l'antenne relais Orange.

### 6 - DROIT D'INITIATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- **R. GOEMAERE** : J'aurais terminé mon mandat que les chemins ne seront pas faits.

- **M.JOSSE** : Rivière à nettoyer rue du 11 novembre.

Réponse du Maire : L'AREMA qui avait l'entretien en charge a déposé le bilan. Une autre entreprise doit s'en charger, il y a un appel d'offre en cours.

- **C.GRICOURT** : Herbes du chemin de randonnée qui empiètent sur mon terrain.

Réponse du Maire : Je conseille de refaire une lettre en RAR. A ce sujet, un accident a eu lieu à Allery sur le chemin avec un cycliste.

- **J.LEJEUNE** : Signalisation horizontale pour les rétrécissements sur les écluses ?

Réponse du Maire : C'est commandé.

- **O.LESENNE** : Il faut faire les plantations sur les écluses.

Réponse du Maire : Il faut attendre l'automne.

**L.BONVARLET** : Reçu un message d'un parent d'élèves au sujet des fournitures scolaires à acheter.

*Réponse du Maire* : La somme de 50 € par élève environ donnée par la CC2SO existe toujours. Les instituteurs en demandent toujours plus.

**L.BONVARLET** : Problème avec les chiens de Monsieur BLOQUEL, toujours dans les rues.

*Réponse du Maire* : Il va les donner à la SPA car il ne peut pas les empêcher de se sauver.

**T.DE ANDRIA** : Horaire des réunions du Conseil Municipal à 18h30, pourquoi si tôt ? Pourquoi n'est-ce plus le vendredi ?

*Réponse du Maire* : On peut les refaire le vendredi si ça arrange tout le monde.

**T.DE ANDRIA** : Projet d'éoliennes, où en est-il ?

Réponse du Maire : Il y a le recours de la petite fille de M. de Hautecloque au tribunal administratif.

**C.THUILLIER** : Remerciement pour la course. 830,10 € de la quête (-100€ par rapport à 2018)

**C.FENELON** : TRINOVAL – papier tri sélectif. Félicitations aux habitants pour leur apport volontaire dans les conteneurs, en quantité et en qualité. La fusion entre TRINOVAL et le SMIRTOM – Plateau Picard Nord semble compromise.

Séance levée à 19h30